

Banque Citoyenne de France

BCF

«Pour l'avenir de nos enfants»

BCF, Banque Citoyenne de France, 20 rue de la Ganette 19170 Bugeat - Etablissement de paiement en cours d'enregistrement

SCOP Anonyme à capital variable - SIRET : 849 713 227 00015 - APE : 9499Z - Tel : 06.16.51.84.87

Site: www.banque-citoyenne.fr/www.banque-citoyenne.org. Courriel : admin@banque-citoyenne.fr

MédiateurBIR (Banque-info-recours) : contact@banques-infos-recours.fr

En cas de litige seuls les tribunaux de Tulle (19000) ou Brive-la-Gaillarde (19100) sont compétents

Page 1

Pourquoi le projet BCF ?

La Banque Citoyenne de France est née d'un projet citoyen entre plusieurs personnes et de mouvements de réflexion pour "l'Avenir de nos enfants" afin de créer un écosystème monétaire plus équitable dotée d'outils similaires à ceux des banques actuelles/traditionnelles afin d'accompagner la mutation des échanges économiques que vivent nos sociétés.

Les banques actuelles ont oublié leur principe de base, qui est le lien SOCIAL, pour devenir des entités financières où seule la spéculation est prise en compte. La Banque Citoyenne de France (BCF) veut recréer une ÉCONOMIE HUMAINE et RESPECTUEUSE. Pour cela, la BCF va redonner son sens noble au métier de Banquier. Elle va aider au développement d'un véritable écosystème économique à partir de méthodes de travail et des outils innovants grâce aux avancées technologiques.

En quoi la BCF est-elle différente des autres banques ?

- **La prise de pouvoir** : actuellement, dans la plupart des entreprises commerciales, le pouvoir est en fonction du nombre d'actions. Nous avons décidé de séparer décision et rémunération : 1 personne = 1 voix quelque soit le nombre de parts détenues au sein de la SCOOP. La rémunération des actions se fera, quant à elle, au prorata du nombre d'actions.
- Le compte bancaire sera une **propriété privée du client**. Ce qui signifie que son accord sera nécessaire y compris pour les virements dits automatiques SEPA qui devront être validés . Seules les décisions de justice pourront permettre l'accès au compte du client.
- En cas de suspicion de tromperie ou juste de doute sur la direction, les actionnaires pourront ordonner une **commission de contrôle** à tout moment suivant des règles établies. (Voir statuts)
- **Crédit sans intérêt** mais en prestation de services. Concrètement : la BCF prête l'argent sur une période définie et facture une prestation de service comprenant les frais de dossier, le coût de fonctionnement et sa marge de façon précise.
- Des **commissions de présentation** pour les porteurs de projets : le créateur devra venir présenter et défendre son projet directement via des réunions physiques ou des visio-conférences. L'appréciation ne se fera pas sur des statistiques financières mais bien sur un état de confiance établie.

Les objectifs de la BCF ?

Être une banque équitable au service du collectif.

Pour y parvenir, la BCF projette de :

- Ouvrir un établissement de paiement en 2020
- Développer des moyens de paiement alternatifs courant 2021
- Se développer à l'international/Europe en 2021
- Devenir Tiers de Confiance dans l'authentification de la signature électronique en 2021
- Proposer des livrets et des crédits courant 2022
- Se développer à l'international/Afrique en 2022
- Développer des distributeurs multitâches (Distributeurs multi-monnaie, impression d'information, consultation, encaissement, scanner...) en 2024
- Mettre en place des agences bancaires en partenariat avec les commerces en 2025
- Ouvrir des agences à l'international (2026)

Clientèle ciblée

Pour commencer, nous visons le marché français, sachant que 99% de la population possèdent un compte bancaire représentant 145 155 231 comptes en France.

Puis, suivra l'Europe, où la bancarisation est quasi totale.

Enfin, nous irons sur le marché africain, où tout reste à créer, étant donné que moins de 20% de la population dispose d'un compte.

Concernant le marché français, nous proposerons des comptes adaptés aux 3 grandes familles : Professionnels (Pro), Particuliers (Parti), Associations (Asso).

La répartition prévue en fonction de nos offres proposées et de nos campagnes publicitaires est de :

- 1ère année 24 000 clients
- 2ème année 88 400 clients
- 3ème année 178 000 clients

Répartition	N	N+1	N+2
Pro	50%	49%	41%
Parti	40%	46%	54%
Asso	10%	5%	5%

Quelques chiffres à savoir :

- Les Néo-banques atteignent près de 5 000 000 de clients en 5 ans et continuent à progresser.
- 84% des clients sont satisfaits de leur banque.
- 19% sont prêts à changer de banque.
- On dénombre 3 200 000 entreprises, dont 691 000 créations, en 2018.
- Il existe 1 300 000 associations en France et s'en crée 10 000 par an.
- 1 Français sur 3 est client de plusieurs banques.

BCF, Banque Citoyenne de France, 20 rue de la Ganette 19170 Bugeat - Etablissement de paiement en cours d'enregistrement
SCOP Anonyme à capital variable - SIRET : 849 713 227 00015 - APE : 9499Z - Tel : 06.16.51.84.87

Site: www.banque-citoyenne.fr/www.banque-citoyenne.org. Courriel : admin@banque-citoyenne.fr

MédiateurBIR (Banque-info-recours) : contact@banques-infos-recours.fr

En cas de litige seuls les tribunaux de Tulle (19000) ou Brive-la-Gaillarde (19100) sont compétents

Nous nous basons sur des références telles que la NEF, Quonto ou encore Nickel pour avoir une idée du volume de clients potentiel. Nous visons 0,0002% du marché en France car notre offre est plus complète et correspond aux attentes de nombreux secteurs : associatif (pas de néo-banque pour le moment), professionnel (pas de TPE ou de factor), particulier (pas de proposition de carte bancaire pour mieux consommer). À cela s'ajoutent les milieux alternatifs en pleine explosion qui recherchent des entreprises respectueuses de l'humain.

Nos offres

1. Compte Courant

La BCF propose les moyens de paiement suivants :

- Carte bancaire
- Virement
- Chèque de banque
- Espèces
- Lettre de change

Pas de chèque pour limiter le fichage Banque de France. Pas de découvert bancaire sauf technique Mise en place d'un réseau de confiance.

Nous sommes une banque coopérative mutualiste avec des parts sociales de 20€.

2. Crédit

Pour la garantie des crédits immobiliers, nous appliquerons l'hypothèque.

Nous cautionnerons à hauteur de la valeur du bien seulement.

La fin d'hypothèque se fera à la dernière échéance du crédit.

Nous ne prêterons qu'à la hauteur de nos fonds propres.

Pas de création monétaire par le crédit.

3. Livret d'épargne

Un livret d'épargne non réglementé, dont la rémunération sera non spéculative et respectueuse d'équité.

L'argent déposé sur le livret d'épargne servira à octroyer des crédits pour l'économie réelle sociale et solidaire.

4. Affacturage

Avec un partenaire pour répondre aux besoins des professionnels de financement et de trésorerie.

5. Crowdfunding - Cagnotte

Création d'une plateforme dédiée au financement participatif pour les associations et les entreprises.

Création de cagnotte pour les particuliers soit pour faire une réserve à des fins de projet personnel tel que financement de vacances, voiture, ... ou Participative pour des projets tel que réunion de famille, mariage, anniversaire....

6. Terminaux de paiement (TPE)

Avec un partenaire pour répondre aux professionnels ayant ce besoin .

7. Services cartes bancaires

Au-delà du service MasterCard permettant d'avoir des services particuliers et professionnels (assurance, international...), nous proposerons des solutions telles que le calcul de l'empreinte carbone selon les achats afin de développer un réseau monétique citoyen, social et solidaire avec des partenaires.

8. Des comptes en monnaie alternative avec des moyens de paiement

Dans un souci de recréer du lien entre les Hommes, et de développer les monnaies alternatives devenues une des solutions pour les échanges, la BCF veut proposer des solutions innovantes en proposant entre autres des moyens de paiement numériques et des systèmes s'apparentant à la chambre de compensation.

9. Assurance des moyens de paiement

Nous proposerons des contrats d'assurance sous forme d'agent pour couvrir les risques de nos clients pour les risques de vol, perte... Impliquant leurs responsabilités.

10. Tiers de Confiance

Nous développerons la signature électronique et le renforcement de l'authentification forte afin de devenir un Tiers de Confiance de référence.

11. Agrégation Comptable

L'agrégation de compte bancaire est une technologie basée sur le scraping (collecte de données automatique) qui permet de transmettre directement les traces des transactions bancaires d'un client (débits et crédits) vers une autre plateforme digitale. Il sera possible pour le client de visualiser les informations de ses autres comptes détenus dans d'autres établissements bancaires .

12. Compte Virtuel (comme Paypal)

Nous proposerons un compte virtuel afin de faciliter les achats sur le net avec la sécurité nécessaire. À cela nous rajouterons un processus de commande, facturation, étiquette colis, suivi.

Un nouveau métier à la BCF : «L'Assistant Conseil»

Sera à l'écoute des clients afin de l'accompagner au mieux dans son besoin.

Lors de difficultés économiques ou pour le financement d'un projet, un Assistant Conseil accompagnera le client au mieux. Pour cela, une méthode décomposée en 2 parties :

- Pour les porteurs de projet, deux axes seront étudiés : l'aspect économique et la motivation de vie.
- Pour les personnes en difficultés, quatre axes de travail seront disponibles après évaluation de la situation : urgence, juridique, médicale et psychologique. Un protocole d'accompagnement personnalisé sera proposé en fonction des besoins et sera facturé aux clients avec leur accord.

BCF, Banque Citoyenne de France, 20 rue de la Ganette 19170 Bugeat - Etablissement de paiement en cours d'enregistrement
SCOP Anonyme à capital variable - SIRET : 849 713 227 00015 - APE : 9499Z - Tel : 06.16.51.84.87

Site: www.banque-citoyenne.fr/www.banque-citoyenne.org. Courriel : admin@banque-citoyenne.fr

Médiateur BIR (Banque-info-recours) : contact@banques-infos-recours.fr

En cas de litige seuls les tribunaux de Tulle (19000) ou Brive-la-Gaillarde (19100) sont compétents

Sécurité/Stockage

La sécurité est un élément primordial et incontournable.

Les éléments du compte devront être tokeniser et les API externes devront être sécurisées (Certificat TLS 1.2 minimum, avec une préconisation vers la 1.3)

Nous aurons :

- Sécurité d'authentification par authentification forte (clé hardware, biométrie, authentification des terminaux)
- Algorithmie et Intelligence artificielle anti-blanchiment et anti-terrorisme
- Recherche blockchain échange interbancaire et transactions - Algorithme prévisionnel concernant les risques de change
- Sécurisation open Banking et intégration DSP2
- Sécurisation des données client par cryptage et tokenisation
- Base de données 5 nœuds (3 à paris, 2 à Dublin) sur une base NoSql.
- Cluster API auto-scalable.
- Application sur Content delivery network.

L'ensemble des serveurs et instances sont info-gérés et monitorés.

Nous ne rentrons pas dans les détails, car ce document est accessible au public.

La mise en place de la norme PCI-DSS pour toutes les transactions cartes et application de la norme pour d'autres applications de la banque.

Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

La banque doit avoir une connaissance précise et à jour de tous ses clients. Vous avez le droit de ne pas répondre mais ce refus risque d'éveiller des soupçons.

La banque a des obligations spécifiques à l'égard des personnes politiquement exposées.

La banque doit déclarer à Tracfin toute opération ou tentative d'opération qu'elle sait, soupçonne ou a de bonnes raisons de soupçonner, être constitutive de blanchiment de capitaux ou, dans certains cas, d'une fraude fiscale, ou être en lien avec le financement du terrorisme.

La banque informe Tracfin de toutes les opérations de transmission de fonds, de toutes les opérations de retraits et dépôts d'espèces au-delà d'un certain montant.

La banque doit suivre les opérations de ces clients.

La banque peut retarder une opération, voir la refuser.

Charte de La BCF (Banque Citoyenne de France)

Cette charte est notre fil rouge pour construire la BCF et définir les valeurs que nous voulons véhiculer au travers de cette Banque Citoyenne de France.

Toute décision doit être en accord avec cette charte.

Ainsi, le conseil de surveillance devra vérifier la cohérence des projets, de la gestion du personnel et de la gestion générale de l'entreprise, avec cette charte.

Nous sommes un économat* citoyen :

- Banque* (gestion de monnaie)
- Citoyenne (responsable)
- Alternative* (faire succéder 2 parties opposées)

La BCF reprend les fondamentaux du métier bancaire pour les renouveler et les "élargir" en facilitant les échanges humains, en respectant nos communs et en œuvrant pour le bien-vivre ensemble.

Ceci est réalisable si notre entreprise est animée de projets novateurs et d'une pluralité monétaire.

Pour cela, la BCF soutient l'économie réelle à travers des particuliers et des entreprises à taille humaine, créateurs de valeurs matérielles ou sociales.

La BCF, Banque Citoyenne de France est la "banque de demain", là où plusieurs monnaies circuleront en parallèle, là où la banque devient un économiste des outils d'échange entre les êtres humains

La BCF accompagnera ses clients particuliers ou professionnels à la recherche d'une autonomie harmonieuse.

La BCF se refuse à avoir d'autres activités que son métier d'économat. Elle veut aussi différencier la rémunération de l'usure.

La BCF fera preuve d'équité, d'efficacité et utilisera des méthodes novatrices afin de répondre au mieux aux exigences des besoins des clients sociétaires et de l'évolution de l'entreprise.

.

Chaque client est sociétaire, ce qui implique une responsabilité partagée.

Tout actionnaire en parts sociales de la BCF n'aura qu'une seule voix décisionnaire. Nous différencions la notion de pouvoir de décision, de la notion de rémunération d'actionariat.

Dans sa gestion, la BCF introduit des méthodes de représentativité plus justes (élections, tirages au sort, comités de contrôle).

Seules des personnes physiques peuvent participer à l'organisation et à la gestion de cette banque.

Prévisionnel

compte de résultat juin 2019

	Exercice 1	Exercice 2	Exercice 3
Produit net bancaire	764 430,00 €	3 990 610,00 €	9 295 902,00 €
Ventes de produit	194 502,64 €	1 005 540,54 €	2 440 724,67 €
Total des PRODUITS (A)	958 932,64 €	4 996 150,54 €	11 736 626,68 €
Achats (variables)			
Cout virement/prelevement	116 655,00 €	621 691,00 €	1 446 030,00 €
Cout Service Relevé	4 798,50 €	26 088,00 €	61 011,00 €
cout du retrais	117 180,00 €	606 240,00 €	1 464 480,00 €
Cout cheque de banque	2 604,00 €	13 472,00 €	32 544,00 €
Carte bancaire	48 000,00 €	176 800,00 €	356 000,00 €
- fournitures diverses	10 000,00 €	15 000,00 €	20 000,00 €
Charges externes			
- loyers	6 000,00 €	6 000,00 €	6 000,00 €
- Abonnement Treezor	20 000,00 €	50 000,00 €	100 000,00 €
- droit d'entré ACPR	180,00 €	180,00 €	180,00 €
- location serveur	30 000,00 €	42 000,00 €	54 000,00 €
- entretiens et réparations (locaux, matériel)	2 500,00 €	3 000,00 €	3 500,00 €
- fournitures non stockées (eau, électricité, gaz)	840,00 €	882,00 €	926,10 €
- assurances (locaux, RC prof.)	5 000,00 €	6 500,00 €	8 000,00 €
- assurance client	25 680,00 €	135 990,00 €	315 180,00 €
- frais de documentation			
- honoraires			
Comptable	9 000,00 €	9 500,00 €	10 000,00 €
Commissaire au compte	0,00 €	3 000,00 €	4 000,00 €
Avocat	600,00 €	5 000,00 €	12 000,00 €
- publicité	19 178,65 €	99 923,01 €	234 732,53 €
- transports	2 500,00 €	5 000,00 €	8 000,00 €
- frais de déplacement	5 000,00 €	15 000,00 €	30 000,00 €
- frais de mission et de réception	3 000,00 €	5 000,00 €	8 000,00 €
- frais de poste	6 510,00 €	33 680,00 €	81 360,00 €
- frais de téléphone, fax et portable	7 260,00 €	7 260,00 €	7 260,00 €
Impôts et taxes			
Charges de personnel			
- salaires bruts (salaire net + part salariale)	240 000,00 €	720 000,00 €	1 080 000,00 €
- charges sociales (part patronale)	180 000,00 €	540 000,00 €	810 000,00 €
Charge mission	8 679,13 €	44 902,18 €	108 469,15 €
Charges financières			
- agios sur découvert bancaire	0,00 €	0,00 €	0,00 €
- intérêts sur emprunts			
Charges exceptionnelles			
Dotations aux amortissements			
Matériel informatique	1000	2000	3000
Total des CHARGES (B)	872 165,28 €	3 194 108,19 €	6 264 672,79 €
Résultat avant Impôt (A)-(B)	86 767,35 €	1 802 042,35 €	5 471 953,89 €
Impôt sur les bénéfices			
Subvention/aide	30 000,00 €	0	0
RESULTAT NET COMPTABLE	116 767,35 €	1 802 042,35 €	5 471 953,89 €
Capitalisation client	480 000,00 €	1 768 000,00 €	3 560 000,00 €
Capitalisation Action	50 000,00 €	1 000 000,00 €	2 000 000,00 €

BCF, Banque Citoyenne de France, 20 rue de la Ganette 19170 Bugeat - Etablissement de paiement en cours d'enregistrement
 SCOP Anonyme à capital variable - SIRET : 849 713 227 00015 - APE : 9499Z - Tel : 06.16.51.84.87

Site: www.banque-citoyenne.fr/www.banque-citoyenne.org. Courriel : admin@banque-citoyenne.fr

MédiateurBIR (Banque-info-recours) : contact@banques-infos-recours.fr

En cas de litige seuls les tribunaux de Tulle (19000) ou Brive-la-Gaillarde (19100) sont compétents

Résumé

La BCF, Banque Citoyenne de France, souhaite démontrer que nous pouvons créer une économie où l'humain à toute sa place.

Les valeurs d'Équité, de Solidarité, de Transparence sont parfaitement compatibles avec le monde de l'entreprise.

La BCF va proposer des moyens de paiement nécessaires pour les monnaies actuelles, mais aussi mettre en place des moyens de paiement et un Corebanking pour les monnaies de demain.

Dans son souci d'être un outil social, la BCF apporte des solutions spécifiques aux besoins de ses clients professionnels et associatifs avec des partenariats adaptés afin de faciliter le travail de chacun.

Souhaitant agir pour un écosystème responsable, des services spécifiques adossés aux moyens de paiement vont permettre aux clients qui le souhaitent de consommer autrement.

Il est important de rappeler que l'économie est l'étude des échanges des Hommes et des Femmes, donc une science sociale. La Banque est devenue un outil indispensable pour ces échanges. La BCF va devenir la Banque du 21^{ème} siècle au travers de ses engagements afin de rendre les Hommes et les Femmes autonomes comme ils le désirent.

Pour y parvenir, nous avons besoin de vous.

**Souscrire à laBCF, Banque Citoyenne deFrance
c'est investir pour demain.**

Maintenant à vous d'agir pour nous tous et l'avenir de nos enfants.



Je soussigné(e), (nom) (prénom)
 agissant au nom de la société (facultatif)
 Domicile ou siège social (rue)
 à (code postal) ville.....
 Tel (fixe et/ou GSM obligatoire).....
 Courriel (obligatoire):.....
 (si mineur nom du tuteur:Nom..... Prénom :.....
 Courriel obligatoire :.....)

Important : Vous investissez dans une entreprise non cotée, ceci implique un facteur risque de perte de capitale comme toutes entreprises commerciales.

Je déclare souscrire le nombre de actions de Banque Citoyenne de France (BCF) au prix de 20€ par action.

À l'appui de ma souscription, je déclare (nbr d'action)..... *20€ =.....€ qui seront

virés chèque Espece Carte Bancaire de manière irrévocable sur le compte du centralisateur de l'opération. Cette somme représente la contre-valeur en Euro des actions souscrites. Cette somme servira à l'elaboration du capitale du projet banque BCF. Cette somme sera bloqué le temps de la mise en place sur le compte N°20425100200 de la banque Tarnaud.

Après l'avoir signé, je transmets le présent bulletin dûment complété au centralisateur de l'opération: Association BCF 20 rue de la Ganette 19170 Bugeat.

Banque Tarnaud  Titulaire du compte :
BCF ASSOCIATION
Libellé du sous-compte :
COMPTE COURANT

Code banque	Code Agence	Numéro de compte	Clé RIB	Domiciliation
10558	02393	20425100200	79	SAINT LEONARD

IBAN : FR76 1055 8023 9320 4251 0020 079 BIC : TARNFR2L

Je m'engage à accepter la répartition éventuelle des actions telle qu'elle sera arrêtée.

Fait en double exemplaire à Le

(Signature du souscripteur)

BCF, Banque Citoyenne de France, 20 rue de la Ganette 19170 Bugeat - Etablissement de paiement en cours d'enregistrement
 SCOP Anonyme à capital variable - SIRET : 849 713 227 00015 - APE : 9499Z - Tel : 06.16.51.84.87

Site: www.banque-citoyenne.fr/www.banque-citoyenne.org. Courriel : admin@banque-citoyenne.fr

Médiateur BIR (Banque-info-recours) : contact@banques-infos-recours.fr

En cas de litige seuls les tribunaux de Tulle (19000) ou Brive-la-Gaillarde (19100) sont compétents